

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015

Date de convocation : 22/06/2015	Nombre de conseillers :
Date d'affichage : 22/06/2015	En exercice : 11
	Présents : 11
	Votants : 11

L'an deux mil quinze, le lundi 29 juin à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.
Etaient présents: JC.GEFFROY, M.ROSSET, Adjoints,
P.DERLY - C.CRETE- Y.LE HIR- O.CHARTON - V.LE GALL- T.NEYT- J.MAZUEL
formant la totalité des membres en exercice.
Absents :

Pascal DERLY a été élu secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 :

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'inscrire un budget supplémentaire pour le terrassement de la citerne souple à incendie : + 2.000 €
- D'inscrire un budget supplémentaire pour le fonds de concours du à la Communauté de communes pour travaux de voirie 2015 : + 501 €
- D'inscrire les dépenses et recettes afférentes à l'amortissement des immobilisations inscrites à l'article 21531 au compte de gestion : 20.282 € (amortissement sur 1 an)

Par conséquent, le Conseil Municipal décide de procéder à la décision modificative n° 1 suivante :

Section de Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	
Compte 61522	- 20.282 €
Compte 6811	+ 20.282 €

Section d'Investissement :

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Compte 2315 (opérations non affectées)	+ 17.781 €	Compte 280415	+ 20.282 €
Compte 21568 (op 10105)	+ 2.000 €		
Compte 2041582 (op 10099)	+ 501 €		
TOTAL	+ 20.282 €		+ 20.282 €

POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2015 :

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des investissements 2015 :

- Citerne souple à incendie : l'emplacement a été déterminé sur la partie engazonnée dans l'enceinte de la Mairie avec sortie du poteau bleu pour accès pompiers sur le parking. Des devis sont en cours pour le terrassement consistant en un fond de forme. Une subvention de 2.500 € a été accordée par la sénatrice Nicole Duranton.

- Enfouissement des réseaux rue de la Groute : les travaux avancent rapidement. Les 4 branchements eau ont été réalisés pour le lotissement Boudet évitant ainsi de réouvrir la route. Une coupure d'électricité sera à prévoir fin août et une autre fin septembre pour les raccordements. A l'issue de l'enfouissement les travaux d'élargissement, de réfection de la bande de roulement en enrobé et pose de trottoirs débiteront.
- Douche : un devis sera demandé pour remonter le chauffe-eau électrique dans le vestiaire technique.
- Portes de la mairie : du retard a été pris par notre fournisseur, les travaux pourraient débiter fin juillet.
- Aménagement de sécurité : la demande de subvention a été transmise aux services du conseil départemental pour la pose de 6 ralentisseurs et 1 radar pédagogique. Les travaux débiteront après validation par le Département.
- Plan Local d'Urbanisme : l'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet d'études a été lancé, remise des résultats et choix du prestataire le 21 juillet prochain.
- Horloges : A voir à la rentrée de septembre pour une automatisation.

QUESTIONS DIVERSES :

- Borne de recharge pour voiture électrique : Monsieur le Maire transmet la convention à M.DERLY, la future borne sera implantée sur le parking de la ferme DERLY, en domaine privé. Le SIEGE et la Communauté de Communes sont les partenaires de l'opération. Les coûts d'entretien et de fonctionnement sont pris en charge les 2 premières années par le SIEGE et ensuite par la Communauté de communes.
- Association des Maires de France : Monsieur le Maire donne lecture d'une motion de soutien contre la baisse des dotations de l'Etat. Motion acceptée.
- Fleurissement : Monsieur le Maire rappelle le passage du jury de secteur le 23 juin dernier. Ce dernier a donné quelques conseils, notamment d'inscrire le nom des fleurs au pied des massifs.
- Sport : M.MAZUEL informe le conseil qu'une dizaine de licenciés habitant Authevernes sont inscrits à l'association sportive de Vesly et souhaite que la commune verse une subvention à ce club. Monsieur le maire propose d'en débattre lors du budget.

La séance a été levée à 21h40